

Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.



Message de la présidence du conseil d'administration

Chers membres,

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 1,6 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 18 572 \$ grâce à ce Fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un montant de 81 391 \$.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Vous écouter, nous améliorer

Lors de la dernière année financière, nous avons également revu certaines de nos pratiques pour mieux répondre à vos attentes en abolissant, par exemple, les frais Interac. Nous avons aussi modifié le moment où sont appliqués les frais d'effet sans provision sur les chèques, ce qui donne un délai supplémentaire à nos membres afin d'honorer les montants. Ici encore, nous avons mis votre intérêt à l'avant-plan.

En tant que membres, vous avez un rôle à jouer dans l'évolution de votre caisse afin de la rendre toujours plus performante. En octobre 2017, à l'occasion d'un important congrès d'orientation du Mouvement Desjardins, les caisses ont mis l'accent sur l'importance de favoriser le dialogue avec nos membres. Sachez que nous sommes toujours à l'affût des meilleurs moyens pour vous permettre de nous influencer.

La fidélité de nos membres est indissociable de notre performance.

Lors du congrès, une orientation concernant le processus électoral a été adoptée. À compter de 2019, il vous sera plus facile d'apprécier les candidatures déposées pour pourvoir les postes de dirigeants selon la représentativité des membres et en tenant compte aussi des compétences que le conseil d'administration de la Caisse doit réunir.

Ce congrès a aussi permis d'adopter une orientation qui vise à faire évoluer la surveillance de toutes les caisses pour les dimensions éthique, déontologique et coopérative. Comme c'est généralement le cas dans les coopératives et les autres entreprises, la responsabilité de la surveillance serait confiée à un comité du conseil d'administration plutôt qu'à un conseil distinct. Certaines conditions légales et réglementaires doivent encore être remplies dans les prochains mois pour que la mise en œuvre de cette orientation soit possible. Je veux d'ailleurs remercier les membres du conseil de surveillance de notre caisse qui continuent d'assumer leur rôle avec le même sérieux en dépit de ce contexte particulier.



Faits saillants

La Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, c'est :

- 7 500 membres
- 14 dirigeants
- 25 employés
- 656,5 M\$ de volume d'affaires sous gestion
- 326 734 \$ distribués à nos membres et à notre communauté

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Armand Paré, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Vos commentaires sont au cœur de notre amélioration.

Enfin, merci à nos 7 500 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

M. Armand Ferland
Président



Message de la direction générale

Chers membres,

En 2017, notre caisse, comme tout le Mouvement Desjardins, a été à pied d'œuvre afin d'offrir à ses membres et clients des expériences distinctives et pertinentes. Cet exercice se poursuivra durant l'année en cours. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le savoir-faire de nos ressources ainsi que sur la collaboration des filiales du Mouvement, mais aussi sur les nouvelles technologies. En personne ou avec le support de ces technologies, nous demeurons votre partenaire tout désigné pour atteindre vos objectifs financiers et réaliser vos projets.

L'année financière 2017 en bref

Volume d'affaires sous gestion	Avoir	Revenu net d'intérêts	Excédents d'exploitation
656,5 M\$	25,3 M\$	5,2 M\$	1,6 M\$

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017. Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 656,5 M\$, en hausse de 7% par rapport à 2016, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

Commentaires sur le rapport financier*

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 300,8 M\$, une hausse de 8,8% par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 259,7 M\$, en augmentation de 9%.^{**}

Le passif de la Caisse est de 275,5 M\$, affichant une croissance de 9,5%. Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 25,3 M\$, soit une croissance de 2%. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 1,6 M\$, des excédents à répartir de 1,2 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 682 102\$ et finalement des réserves de 21,8 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 1 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 775 134\$. Votre caisse a également accumulé 12 000\$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Fonds de participation

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017 (\$)	Rendement moyen (%)
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(106)	-
Gestion Desjardins Capital (INV)	51 652	12,31
Desjardins Holding financier (FIN5A)	9 644 035	14,30

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec. Voici les ratios de la Caisse en date du 31 décembre 2017 :

	Au 31 déc. 2017 (%)	Au 31 déc. 2016 (%)	Norme (%)
Fonds propres de catégorie 1A versus les actifs à risque	13,92	12,43	>= 11
Fonds propres de catégorie 1 versus les actifs d'expansion	5,79	5,62	>= 3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 1,6 M\$. Le revenu d'intérêts totalise 8,4 M\$, une augmentation de 0,6% par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 1,7%, pour se situer à 3,2 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 1,9 M\$, en hausse de 4,2% par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 227 145\$, soit 0,1% de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une croissance, soit une variation de 4,1% pour atteindre 5,3 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 240 000\$ ainsi que le versement d'un montant de 25 000\$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

* Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

** Vous pouvez vous référer aux Informations supplémentaires pour la production du rapport annuel 2017 pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.



Choisir Desjardins, c'est contribuer au développement socioéconomique durable et responsable.

Nous continuons également d'améliorer les expériences offertes sur tous nos canaux, que ce soit sur Internet, au téléphone, à la Caisse ou aux guichets automatiques. À cet effet, tout le Mouvement Desjardins se prépare au déploiement de nouveaux guichets automatiques. Ces modèles offriront les services nécessaires à vos transactions et assureront une expérience simple et efficace. La Caisse continuera, maintenant comme après leur installation, d'analyser les besoins en termes de services automatisés afin de se positionner en fonction des habitudes financières de ses membres.

Mettre notre passion à votre service

Nos 25 employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse qui travaillent sous l'habile direction de notre président, M. Armand Ferland. Ce sont des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

M. Armand Paré
Directeur général

Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 1,8 % et 0,3 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

(en milliers de dollars canadiens)

	Solde brut des prêts (\$)	Prêts bruts en souffrance mais non douteux (\$)	Prêts douteux bruts (\$)	Provisions individuelles (\$)	Provision collective (\$)	Prêts nets au 31 déc. 2017 (\$)	Prêts nets au 31 déc. 2016 (\$)
Particuliers							
Habitation	119 341						
Consommation et autres	37 426						
	156 767	3 597	–	–	147	156 620	148 260
Entreprises							
Commerciales et industrielles	97 972						
Agricoles, forestières et pêcheries	1 302						
Administration et institutions publiques	3 695						
	102 969	1 206	656	244	196	102 529	89 516
Total	259 736	4 803	656	244	343	259 149	237 776

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 225 649 k\$ en hausse de 2 611 k\$, ou de 1,2 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 72,9 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

(en milliers de dollars canadiens)

	Épargne opérations (\$)	Comptes à plage de taux (\$)	Épargne stable (\$)	Épargne à terme (\$)	Épargne régimes enregistrés (\$)	Total au 31 déc. 2017 (\$)	Total au 31 déc. 2016 (\$)
Particuliers	18 772	20 611	20 874	34 145	70 014	164 416	163 025
Entreprises	21 121	2 809	13 461	13 456	–	50 847	51 856
Secteur public et autres	6 880	185	2 606	706	9	10 386	8 157
Total	46 773	23 605	36 941	48 307	70 023	225 649	223 038

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Engagement de la Fédération au bénéfice des détenteurs de parts permanentes

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.



Rapport de la présidence du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées* à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 359 251 \$.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées** par le Code.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Comme vous en avez été informés par la présidence du conseil d'administration, des changements seront apportés dans quelques mois à la manière dont est assurée la surveillance de la Caisse pour les dimensions éthique, coopérative et déontologique. Soyez assurés que, d'ici à ce que ces changements soient en vigueur, votre conseil de surveillance continuera de jouer son rôle avec la même rigueur. Je souhaite d'ailleurs remercier les membres du conseil pour leur engagement, dans ce contexte, ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Mme Micheline Roberge
Présidente du conseil de surveillance

* Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

** Personnes visées : les personnes intéressées, les employés de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017 répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Armand Ferland
Président

Nathalie Constantin
Secrétaire

Dirigeants de la Caisse

Conseil d'administration
(au 31 décembre 2017)

Nom	Fonction
Armand Ferland	Président
Jean Renaud	Vice-président
Nathalie Constantin	Secrétaire
Carol De Blois*	Administrateur
Daniel Gagnon	Administrateur
Olivier Hébert*	Administrateur
Ferdinand Pouliot*	Administrateur
Jacques Pouliot	Administrateur
Marlène Therrien	Administratrice

Conseil de surveillance
(au 31 décembre 2017)

Nom	Fonction
Micheline Roberge	Présidente
Réjeanne Rousseau*	Secrétaire
Karina Beaulieu	Conseillère
Lise Tailleur	Conseillère
Guy Delisle*	Conseiller

*Dirigeants sortants et réélégibles

Nous prenons des mesures afin d'équilibrer la composition des conseils afin qu'ils soient représentatifs de nos membres, notamment quant à la parité hommes-femmes. Si vous souhaitez vous impliquer au sein de la Caisse, nous vous invitons à démontrer votre intérêt à devenir un membre dirigeant.



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

**1 002 Avantages membre
Desjardins remis en 2017 pour
une valeur totale de 57 074 \$**

Découvrez-les tous :
desjardins.com/avantages

SIÈGE SOCIAL

Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans
1185, chemin Royal
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec)
GOA 4E0

SERVICES CAISSIERS

Lundi et mardi	10 h à 15 h
Mercredi	10 h à 18 h
Jeudi	10 h à 20 h
Vendredi	10 h à 15 h

SERVICES CONSEILS ET DES OPÉRATIONS COURANTES*

Lundi et mardi	9 h à 16 h
Mercredi et jeudi	9 h à 20 h
Vendredi	9 h à 15 h

* Sur rendez-vous seulement.



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans